L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS ;
LUNDI MATIN, 3 DECEMBRE

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

ROMAN D'ALFRED DE BRÉHAT.

TROISIEME PARTIE.

I—Suite.

LES TROIS AMBASSADEURS.

En même temps que lui sauta en bas de la voiture un grand chien jaune, à tête pointue, la queue en trompette, qui paraissait doué d'une rare intelligence. Il appartenait à une race de ces animaux très recherchée par les Cochinchinois, qui en font des gardiens et des serviteurs d'une sagacité et d'une fidélité à toute épreuve.

A son costume du survenant, à son taint jaune comme l'ocre, on a reconnu un Annamite.

Il pénétrait à peine dans le vestibule, qu'une troisième voiture succédait à la sienne, et amenait un hôte également étranger.

Celui-ci, presque aussi grand que le premier, était vêtu d'un pantalon arabe noir, sur lequel retombait, un peu au-dessous de la ceinture, une jaquette également noire. De toute sa personne on ne distinguait que ses mains bronzées comme celles d'un mulatre, car de son turban descendait une voilette noire à travers laquelle il voyait sans être vu.

C'était un de ces mystérieux délégués du centre de l'Afrique, venus en France pour offrir leurs services à notre commerce, et qui sont, en effet, les guides sûrs et dévoués de nos caravanes à travers les parages périlleux qui mènent d'El-Oued, notre possession extrême en Algérie, aux trois grands points du centre de l'Afrique, Kanus, Sokkot et Tombouctou.

Eddin bey était un des Touaregs-Azghears, qui séjournèrent à cette époque à Paris, sans que personne ait pu apercevoir leurs traits, voilés, suivant leurs prescriptions religieuses, aux regards des profanes. On peut se rappeler que les photographes qui obtinrent la permission de prendre leur silhouette furent obligés de les représenter avec ces voiles immuables, qui intriguèrent si vivement les Parisiens et surtout les Parisiennes.

—Ton maitre est là demandèrent ensemble les deux arrivants à Ali.

—Il attend vos Excellences, répondit le page.

Et ayant congédié d'un signe assez impertinent Joseph, qui ouvrait de grands yeux bêtes, il précéda les visiteurs, non sans échanger une caresse avec Rack Bobo, le chien cochinchinois, avec qui il paraissait être en excellents termes.

Ang-Giang, l'Annamite, et Eddin bey, le Touareg, suivaient silencieusement.

Ali, arrivé au bout d'une longue enfilade de pièces, ouvrit enfin un salon octogone, dont les fenêtres donnent sur une terrasse, d'où l'on domine les Champs-Elysées.

Ce salon, disposé alors pour l'usage d'un grand personnage de l'Orient, était vraiment féerique. Les panneaux avaient disparu sous des tentures de cachemire, un lustre dont la lumière était adoucie par des globes jetait sur ce séjour sa clarté vaporeuse ; il y avait des bottes de fleurs et des plantes étranges au feuillage splendide dans des vases de Japon haute comme des étagères ; un grand divan circulaire en damas de l'Inde couleur cerise, avec des coussins à torsades de soie et d'or, régnait autour de la pièce et invitait au repos et au recueillement. Des carreaux de fantaisie, des meubles orientaux, des étagères surchargées de ces objets futiles et brillants dont l'usage nous est étranger, cassolettes à parfums, boites à confitures de cédrats, orfévrerie et bijoux filigranés garnissaient chaque angle de ce salon. Au milieu, près d'une table basse, à découpures byzantines, était un narghilé de cristal incrusté d'or, dont le maître du lieu fumait lentement un des becs d'ambre, lorsque entrèrent ses visiteurs.

Auprès de lui dormait Mirza, sur la croupe duquel il s'appuyait en aspirant avec recueillement les bouffées d'un tabac dont l'arome rappelait celui du latakié, le seul qu'estiment les Levantins.

Lorsque la portière s'écarta, et quoique ce fût un bruit imperceptible, il entr'ouvrit les yeux, dressa la tête, commença à agiter la queue et fit un mouvement pour se lever.

—Reste ! lui dit son maître.

Il obéit et demeura immobile, mais sa prunelle lumineuse et limpide suivait chaque mouvement des arrivants. En apercevant le dernier de tous, Rack-Bobo, son obéissance parut lui coûter davantage, et il témoigna son impatience par un mugissement sourd, qui était très doux probablement pour un lion, mais qui aurait été effrayant pour un chat.

Rack-Bobo n'en eut pas peur le moins du monde ; il s'en vint au contraire frotter son museau contre celui du formidable animal, avec lequel il se montra en si bonne intelligence qu'il finit, après avoir fait trois ou quatre tours, par se coucher entre ses pattes.

Pendant ce manège, les deux visiteurs s'étaient rapprochés d'Aga-Nasir, et échangeaient avec lui un serrement de main, dont probablement ils avaient pris l'usage depuis leur séjour à Paris.

Celui-ci fit un signe à Ali, qui se tenait debout attendant ses ordres :

—Veille ! lui dit-il.

Le page ne se le fit pas répéter ; il laissa tomber la tenture et alla se mettre en faction dans la pièce qui précédait le salon octogone.

Ce jeune garçon, nous dirions presque cet enfant, avait la mine et la tournure les plus avenantes, mince, élancé sans être grand, souple, agile et vif comme un écureuil, il avait la malice d'un singe et une intelligence déliée qui n'avait d'égale que son dévouement à son maître. Son costume oriental lui seyait à ravir, et son fez crânement posé sur sa tête ajoutait à l'espièglerie de sa physionomie fine, un peu gouailleuse et passablement effrontée.

Aga-Nasir avait en lui une confiance illimitée ; il en faisait son secrétaire, son bras droit dans les circonstances les plus délicates, et lui laissait la suprématie sur les autres serviteurs.

Quoique l'occupation principale des orientaux soit la pipe, le Persan jeta de côté l'ambre de son narghilé, et rompant avec l'usage sacramentel de faire fumer ses hôtes avant d'engager la conversation, il se rapprocha d'eux près du guéridon mauresque, et entra de suite en matière.

—Vous êtes exacts, messieurs, c'est bien, mais je vous attendais. L'exactitude est la première vertu des diplomates et des hommes sérieux ; ils doivent toujours obéir à cette règle, quand ils font attendre quelqu'un, ce dont [illegible] Ainsi vous êtes arrivé, Eddin bey ?

—De Tunis, hier soir, répondit le Touareg.

—Et Ang-Giang ?

—De Londres, il y a deux heures.

—Le résultat de vos voyages ?

Le Touareg tira de sa tunique noire un portefeuille, qui ouvrit et où il prit des liasses de billets de banque, qu'il étala symétriquement sur le guéridon, de manière qu'un pût les compter d'un coup d'œil.

—J'ai traité avec deux marchands : un seul, vu la gêne de la place, ne m'offrait que un paiement comptant ; j'ai dû même, pour réaliser en billets de banque français, me résigner à un escompte assez fort ; mais enfin j'apporte cent soixante deux mille cinq cents quatre-vingts francs.

—Vous hommes ne se sont pas étonnés ni inquiétés de l'importance de ce marché ?

—Oh ! en Italie le trafic se fait libéralement, on ne s'inquiète et se préoccupe jamais de l'origine des choses, on aurait peur de tomber sur un membre de la camorra, qui est, comme vous savez, la puissante, redoutée et très respectée association de la franc-maçonnerie des voleurs.

—C'est juste. Prenons-en bonne note, messieurs, cela nous servira grandement. Vous avez la parole, Ang-Giang.

L'Annamite imita le Touareg. Il fouilla sous sa robe de soie violette, et prit dans une casaque sans manches qui lui servait de gilet et de chemise un portefeuille non moins respectable que celui de son collègue, et dont il étala le contenu à côté du précédent.

—Grace à Bouddha, fit-il, je n'ai pas été trop malheureux non plus, et je n'ai eu besoin de m'adresser qu'à une seule maison : John Smith et compagnie, la maison la mieux famée de la Cité. Le vieux John est un fin renard ; il m'a demandé vingt-quatre heures pour examiner ma marchandise et pour en apprécier la valeur. Je connais mes Anglais, avec eux il faut être d'autant plus large qu'ils se montrent minutieux. J'ai simplement répondu à sa demande en lui donnant mon adresse, et en lui disant que, connaissant l'honorabilité de sa maison, ce n'était pas un, mais deux jours que je lui accordais, pour peu que cela lui fût agréable. Le lendemain, dès huit heures du matin, il sonnait à ma porte, et venait m'offrir le chiffre rond de douze mille livres sterling en or ou en papier anglais, à mon choix. Pour plus de facilité, j'ai pris les bank notes, à Paris cela passe partout, et voici la somme.

—Très bien, dit tranquillement Aga-Nasir. Ceci nous met pour le moment, avec ce qu'il me reste de la négociation que j'ai faite moi-même à Marseille, à la tête de quelque chose comme cinq cent mille francs. Il me reste, en outre, de quoi compléter le million, dans la première maison venue de Paris, sans éveiller en rien la défiance, au dessus de laquelle notre qualité de représentants de puissances amies nous élève d'ailleurs. Or, un million, vous le savez, c'est le chiffre que nous avions fixé pour le commencement de nos opérations.

Il laissa passer quelques secondes, pendant lesquelles il sembla se recueillir ; puis relevant tout à coup la tête avec une énergie et une fierté qu'il semblait emprunter au noble animal dont il avait fait son compagnon,

—Messieurs, dit-il, l'heure est venue. La tâche est âpre et le chemin semé d'obstacles. Pour atteindre le but, nous allons rencontrer sur le chemin comme autant de précipices, la fortune, mais nous avons la nôtre, ajouta-t-il en touchant du bout du doigt les papiers monnaie. [illegible], mais nous avons notre courage ! [illegible] sur les yeux de laquelle on a mis un bandeau, nous avons notre bon droit ; — quant à l'astuce, aux pièges ténébreux, aux complots ourdis dans la fange, c'est à nous d'être assez clairvoyants, assez forts, assez unis pour les déjouer et les braver. C'est une œuvre de réparation implacable, un héritage de colère que nous assumons. Je ne vous en ai point dissimulé les périls, les fatigues, les angoisses. Il y peut être de notre vie, et quoi qu'il arrive, [illegible] du succès ou de la défaite, ne l'oubliez pas, nous mettrons une cote de mailles sur [illegible] pour le garantir contre le fer des assassins, une cuirasse sur notre cœur pour le protéger contre toute faiblesse, contre tout battement qui ne tendrait pas au but. Tous nos sentiments sont morts, jusqu'à ! Un seul nous reste, parce que plus il sera dominant, plus vite nous arriverons : c'est la vengeance !

Le Touareg exhala un soupir, et l'Annamite se frappa le front avec amertume.

Aga-Nasir s'arrêta, et, leur tendant à chacun une de ses mains :

—Et moi, leur dit-il, croyez-vous que je ne souffre pas ?

Un nuage passa sur son large front, et il acheva avec un grand effort et un frémissement dans la voix :

—Hier, traversant les Champs-Elysées pour regagner cet hôtel, j'ai croisé un vieillard qui donnait le bras à une pauvre femme aveugle. Le vieillard avait les traits mornes, et l'on voyait qu'il cherchait à adresser des consolations à sa compagne. Elle était vêtue de noir, et ses traits amaigris portaient l'empreinte d'une irréparable douleur. Je suis passé près d'eux, si près que ma robe éclatante a froissé la robe noire de l'aveugle. Je ne sais comment cela s'est [illegible] et s'est arrêtée à ce [illegible] l'effet d'une commotion ou [illegible] j'ai passé sans regarder en [illegible] c'est de moi que cette [illegible]

—Oui, vous êtes vaillant, ami, repartit Ang-Giang d'une voix accentuée et vibrante. Mais nous aussi, nous aurons un cœur d'airain et un bras d'acier jusqu'à ce que justice soit faite.

Eddin bey ne dit rien, mais il étendit vers ses alliés un bras tendu dans un geste qui équivalait à un serment.

—Maintenant, reprit Nasir, voici de l'argent ; bautisez-vous dans ce monde, et dans cette capitale plus qu'ailleurs, il en faut pour réussir.

Chacun garnit son portefeuille d'une somme importante, en laissant la plus grosse à la masse.

Il arriva ce détail bizarre qu'au moment où le Touareg entr'ouvrit sa robe pour remettre son portefeuille dans sa casaque, il s'opéra à l'endroit de sa poitrine une sorte de coulis. Puis il en sortit un sifflement sourd qui avait quelque chose de sinistre, et enfin une tête triangulaire et plate apparut par la fente, s'avança, glissa sur son bras, et suivi d'une série d'anneaux, vint se rouler sur le guéridon.

Au seul bruit du sifflement, Rack-Bobo bondit entre les pattes de son ami Mirza, qui lui-même se dressa avec inquiétude sur son avant-train.

Le chien, les lèvres retroussées, la barbe raidie, la queue en arrêt, s'avança vers la table en poussant un grognement plein de menaces.

Mirza, moins impétueux, tourna sa large tête vers son maître pour le consulter. Mais déjà le Touareg, par un léger mouvement, avait rappelé le vagabond, qui sans attendre un second signal était rentré dans sa cachette.

C'était une de ces longues et dangereuses vipères de couleur bleuâtre, au ventre roux, qui fréquentent en Egypte les marécages voisins du Nil.

—Décidément, mon cher Africain, dit le Persan, nous aurons du mal à accoutumer nos bons amis à quatre pattes à la société de cette bête rampante, si familière et si inoffensive que vous l'ayez rendue.

—L'essentiel, répondit le Touareg, c'est qu'elle ne me quitte pas. Inoffensive pour moi et pour mes amis, grâce au nègre qui me l'a vendue, elle serait, dans un cas pressant, plus précieuse qu'un poignard, pour défendre son maître.

L'incident n'eut pas d'autre suite.

—Quel est l'ordre du jour ? demanda l'Annamite.

—Demain à l'Opéra, bal de la mi-carême, répondit le Persan, et il importe que nous y soyons tous.

—Nous y serons ! fut-il répondu d'une seule voix.

II.

LE BAL DE LA MI-CARÊME.

Les impuissants et les envieux, qui n'y peuvent mordre, auront beau dire et beau faire, le bal de l'Opéra restera longtemps le premier divertissement du monde et l'un des spectacles les plus étonnants, les plus pittoresques et les plus brillants que Paris puisse s'offrir à lui-même et présenter à ses visiteurs.

Cet immense et sonore vaisseau, transformé par un coup de baguette en salle de danse, avec son éclairage féerique, ses sculptures artistiques, ses danses, son orchestre à l'harmonie saisissante, ces flots fantastiques de costumes bizarres, mais ruisselants et chatoyants, au milieu desquels apparaissent comme des fourmis dans un parterre les habits noirs des amateurs graves venus pour observer, et roulés dans les vagues de cette mer d'épaules nues, de corsages ouverts, de bras charmants, tout vous invite, vous appelle, vous provoque. Tant pis pour qui ne se déride point !

Où il y a tant de fleurs, tant de femmes jeunes, tant de parfums et tant d'ondes musicales, il faut être cruellement blasé et usé pour ne pas se laisser gagner par les effluves de l'animation et de l'enivrement qui remplissent l'atmosphère.

Cela étant ainsi, et les trois personnages que nous avons vus tout à l'heure en si grande conférence dans l'hôtel de la rue Lord Byron s'y étant donné une sorte de rendez-vous, pénétrons-y la nuit de la mi-carême, à l'heure où la fête était dans son épanouissement.

Une loge à salon des premières était occupée par une société fort brillante, mais fort bruyante aussi, grâce au babil des trois dames qui s'y trouvaient avec un nombre égal de cavaliers. Société de choix, d'ailleurs, dans l'empire de la viverie, ainsi que l'attestaient la tenue des hommes et l'élégance luxueuse et tapageuse des demoiselles, appartenant à coup sûr au grand demi-monde.

Ces beautés turbulentes se donnaient ce mouvement pour plus d'une raison : d'abord comme moyen d'attirer les regards, car si l'on va au bal masqué, et quelque masquées que l'on soit, du moment que l'on fait partie de la bicherie parisienne, ce n'est pas pour passer inaperçues. Il faut faire son effet, autrement où serait le plaisir de être belle et la gloire d'éclipser les concurrentes !

Ce premier point n'avait pas été difficile, grâce à l'agitation qu'elles se donnaient, se levant, s'asseyant, changeant de place les unes les autres, tantôt papillonnant à l'avant de la loge, bientôt s'effaçant avec affectation sous la draperie du salon, jacassant, lançant à chaque mot les fusées de ce rire éclatant, hardi et un peu forcé qui est une véritable enseigne indiquant la catégorie sociale à laquelle appartiennent les beautés qui confondent le bruit avec la joie, et qui transportent dans la vie réelle les élans factices et exagérés de la comédie qu'elles jouent sur les planches.

Une fois l'attention attirée de leur côté, leur effet produit, elles n'avaient plus qu'à s'amuser pour tout de bon, car elles étaient, avons-nous dit, de celles sur lesquelles l'œil revient avec plaisir, et leur luxe ne laissait rien à souhaiter. Se voyant regardées, lorgnées, admirées, enviées, elles trouvaient donc le bal charmant et s'amusaient véritablement.

Enfin, si elles y mettaient tant d'ardeur encore, c'est que la gaieté de leurs cavaliers n'était pas franchement au diapason de la leur. Non que le désir de s'amuser manquât à ceux-ci, mais parce que peut-être ils n'avaient pas complètement, ainsi qu'une d'elles le leur avait malicieusement conseillé, laissé les affaires et les soucis au vestiaire.

Il n'est pas hors de propos de passer plus intimement en revue ces trois couples qui faisaient sensation dans le bal, puisque nous n'y sommes venus que pour en décrire les parties les plus brillantes et les plus piquantes. Mais, commençons par bien établir qu'aucun des personnages entrevus la veille par nous chez Aga-Nasir n'en faisait partie.

Chacun sait ce qu'est généralement par le monde interlope, vivant par l'affiche et pour l'affiche, que commencent les modes hardies, bizarres, excentriques, dont on s'effraie d'abord, que les femmes d'une société plus relevée proclament des horreurs, des scandales, et auxquelles petit à petit elles arrivent, pour exagérer la plupart du temps ces diaboliques exagérations.

Nos trois camélias de la loge No 3 avaient prié ce qu'on est convenu d'appeler, dans l'argot des tailleurs pour dames, des costumes de caractère. Nous ne revendiquons pas le mérite de l'invention de ces noms et de ces descriptions ; le lecteur n'a qu'à ouvrir les journaux de la fashion depuis cinq ans, il en trouvera qui feront pâlir ; car, en fait d'extravagances, une fois lancé, le sexe auquel nous devons nos hommages va bon train.

L'une de ces dames, celle qui était la plus vive, la plus bruyante, la plus remuante, probablement parce qu'elle se sentait la plus admirée, était vêtue en Tison ardent. Tison ardent ? vont se demander les personnes qui ne sont pas au courant de la littérature en question, ce que cela peut bien être ! Le voici : soit jupe de taffetas gris-cendré servant de transparent à une jupe, à une nuée de gaze constellée de broderies métalliques imitant des étincelles, bordée d'agréments couleur feu au bas et aux bretelles, car à cette époque on commençait la révolution à laquelle nous avons assisté depuis, et qui consiste à supprimer les manches. Puis, parmi ces broderies étincelantes, au milieu de la poitrine, se dirigeant vers le cœur, un charbon enflammé. Aux bras et au cou le corail dans de l'or, et dans de l'or aussi une couronne de flammes montée en élastique, moitié métal, moitié pierres fines, envoyant, aux moindres ondulations du cou flexible et délié de la bacchante, des gerbes de feux.

(*A continuer.*)

SPECTACLES.

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

LUNDI SOIR, 3 Décembre.

ZOE

Jouera cinq soirées de plus. Elle jouera dans un rôle parlant—ESMERALDA, du Bossu de Notre-Dame.—Le spectacle se terminera par PIPKIN'S RURAL RETREAT. 3 déc

Académie de Musique.

Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL..Propriétaires et Directeurs

Lundi 3 Décembre 1866.

Inauguration de la double compagnie des Variétés.

Afin de produire rapidement les nouveautés les plus attrayantes, la Direction joindra sa COLOSSALE TROUPE AMBULANTE à la compagnie actuelle de l'Académie—formant ainsi une troupe de premier ordre dans tous les genres.

Sous le rapport du nombre et du talent, la double troupe est tout ce que les citoyens de la Nile-Orléans ont encore vu de ce genre.

Pour le programme d'ouverture, voir les petites affiches. 3 déc

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer..........................Directeur.

L'EDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des tableaux, des monnaies, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde s'y trouvent.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMES, composée de lions d'Afrique, de tigres, de léopards, de singes, chacals, &c., &c., sera exposée journellement au Musée. On y voit également des jongleurs et des artistes chinois. L'intrépide BELLE LOUISE et ses animaux ajoutent aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 10 octobre. 3 oct

Un Grand Bal Paré

Sera donné par la Société alsacienne et lorraine

DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE, A la salle de la PARFAITE UNION, rue des Remparts, Entre Dumaine et St-Philippe, LE SAMEDI 8 DECEMBRE 1866.

DIRECTEURS :

J. Lorber,	L. Gruber,	Ch. Kroet,
L. Secondo,	X. Detroit,	M. Baner,
A. P. Schneider,	Chs. Yaeger,	A. Zimmermann,
C. Davio,	J. Ramstein,	Chs. Frantz,
	COMMISSAIRES :	
A. Sambola,	J. B. Geiler,	D. Meunier,
L. Carelier,	C. Albert.	

COMITE D'ORGANISATION ET D'INVITATION :
A. P. Schneider, C. Davio, L. Gruber.

Prix du billet..............$2 00.

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées au Comité ou à l'un des membres qui se réuniront les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

Les propositions pour buvette, restaurant et vestiaires seront ouvertes jusqu'au 1er décembre.

Par ordre du Président,
11 nov— A. P. SCHNEIDER, Secrétaire.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien, coin des rues Conti et Bourbon.

Avances ! Avances !

DES avances libérales seront faites par le soussigné, sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à ses amis de New York, MM. B. C. Baker, Son & Co.

J. B. VANHORN, Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, encoig. Poydras. 20 oct—1m

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,

145..........rue Commune..........145

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.

J. HART, Directeur.

M. J. HART appelle l'attention de ses concitoyens et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.

Il avance de l'argent sur les montres en or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général ; sur les bons, les actions, les scrips, les garanties du gouvernement, etc.

Prêts, au jour le jour en à la semaine sur les marchandises sujettes à la vente.

N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recouvrer à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union.

Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à cinq [illegible]

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nile-Orléans,

Rue Gravier, No. 132, entre les rues Camp et St-Charles.

Nile-Orléans, 3 juillet 1862.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNEY, Président.
WM. P. KELLOGG, Vice-Président.
juillet—1an—112] M. P. JANVIER, Secrétaire.

POUR MOBILE, DIRECTEMENT.

Ligne Morgan—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE JOURNALIER.

Le fret sera reçu à des prix réduits selon le nouveau tarif.

Départ, LUNDI, le 3 décembre, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

POUR MOBILE DIRECTEMENT, le steamer neuf

MARY,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine A. L. Myers, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.

2 déc—1

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis.—

Ligne de Morgan.

Départ, MARDI, 4 décembre, à huit heures du soir.

Passage à la cabine pour Galveston : $15

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Fret pour Lavaca et Indianola pris à 25 p% au-dessous des tarifs réguliers.

Le fret pour Lavaca sera livré sans frais d'allége.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes

CRESCENT,

commandant J. W. Hawthorn,

partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,

1er déc—4 Au coin des rues Camp et Commune.

POUR VERA-CRUZ.

Le premier steamer après le Sonora.

Le steamer anglais MEXICO, de première classe, capitaine G. W. Poindexter, reçoit on ce moment du fret au poteau 20, Premier District, et partira positivement le DIMANCHE 2 décembre, à huit heures du matin.

Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

H. S. HALL & Co.,
25 nov—10 j Rue Poydras No. 30.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR	2500 tonneaux	Nelson, comm.	
GUIDING STAR	2600	"	Berry, "
MISSISSIPPI	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK	2200	"	Vander, "
HAVANA	2000	"	Whitman, "
MONTEREY	1400	"	Edwards, "
MARIPOSA	1400	"	Quick, "
MATANZAS	1400	"	
MISSOURI	1400	"	Hudson "

Le vapeur

MONTEREY,

Edwards, commandant,

Partira MERCREDI, 5 décembre 1866, à 7 h. A. M., et sera suivi par le vapeur

HAVANA,

Whitman, commandant,

Partant Samedi, le 8 novembre 1866, à 7 h. A. M. du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson.

Le steamer MONTEREY, commandant Edwards, partira le Mercredi, 5 décembre, à la même heure.

On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent,
38 rue Carondelet, Nile-Orléans.
C. K. GARRISON, président,
15 oct No 5, Bowling Green, New-York.

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre

New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord :

VILLE DE PARIS	Surmont	Samedi 1er déc
EUROPE	Lemarié	Samedi 15 déc.
ST-LAURENT	Bocande	Samedi 29 déc.
PEREIRE	Duchesne	Samedi 12 janv.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détail s'adresser à

GEO. MACKENSIE, agent, 56 Broadway.

A la Nile-Orléans, V. PERRILLIAT, 127 Commune, A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel ; Au Hâvre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127 rue de la Commune. 9 févr

POUR RIO JANEIRO. Départ : le 8 décembre positivement.

La goëlette anglaise FAVORITE, capitaine —, partira comme ci-dessus, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, et plusieurs passagers ; ces derniers sont priés de retenir leur passage avant le 1er décembre, et ceux qui désirent partir devront aussitôt avoir leur passage engagé avant ce jour, car aucune application pour passage ne pourra être reçue après le 1er décembre.

Pour balance de fret ou passage, s'adresser chez J. M. ORIOL, 10 novt 35, rue Natchez.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.

Deux fois par semaine, les MARDIS, à Midi, les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine M. Charles, commis Wm. Taylor, pour Thibodeauxville et tous les débarcadères de la côte et du bayou Lafourche. Le bateau donne des correspondances avec le bateau pour Lockport, et pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

RIPLEY & Co, 30 nov—1m Rue du Canal, No 32.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ : tous les MARDIS, à 5 heures du soir.

Pour les Opelousas.—Le bateau à vapeur Irène, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine Gas. E. Louaillier, commis John W. Derby, partira pour les Opelousas, Washington, Port Barré, l'embouchure du bayou Rouge, Simmesport et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et des bayous Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

POLLINGUE & GAJAC, rue St Louis No 9. DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas No 2. J. S. Pagaud, agent pour les annonces, rue Front, No 13. 20 nov

PAQUEBOT REGULIER DE LA COTE ET DU BAYOU LAFOURCHE.

Départ les lundis et jeudis à 10 heures.—Le beau bateau NEWENA, capitaine Joseph F. Aucoin, commis E. O. Rohmdorf, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Labadieville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires du Bayou et de la côte.

Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à J. FENIMORE, Nile-Orléans. 6nov—1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ : tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.

Le beau bateau neuf ALONE, capitaine Louis Ferraud, commis J. J. Lebreton, partira régulièrement pour Thibodeauxville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires du Bayou Lafourche et de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à

CELLOS & GWARTNEY, 13, Front Levée.

N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport. 17nov 1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dugas, commis Jos. Delferee, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte. Départs réguliers—Attention particulière pour les gens de la Côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces.

Le J. M. SHARP se tiendra régulièrement à chaque voyage avec le steamer THOS POWELL, et prend du fret jusqu'à Lockport. 17nov—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis.—Départ, TOUS LES MARDIS, A CINQ HEURES DU SOIR.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilège de réembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sécurité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 18nov—1m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

POUR LES OPELOUSAS—Le bateau à vapeur VICTORY remplaçant le J. D. HINDE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine O. Hinckley, commis M. Kouleon, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus pour Washington, Port Barré, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport et tous les ports intermédiaires de la rivière Atchafalaya et le Bayou Courtableau. Le VICTORY a été nolisé pour prendre la place du J. D. HINDE.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN, rue de la Vieille Levée, No 32. J. S. Pagaud, agent pour les annonces, rue Front, 23 4nov—1m

Exposition Universelle de Paris, de 1867.

AVIS AUX EXPOSANTS.

LES exposants d'articles manufacturés et de produits pour lesquels il a été fait des demandes d'espace par mon entremise et pour lesquels cet espace a été accordé par l'agence des Etats-Unis à New York, sont priés de préparer tous ces articles pour l'exposition le décembre prochain ou avant cette époque, car je m'attends à ce qu'on me fasse dire, de New York, d'envoyer les articles vers cette époque.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire de l'Etat de la Louisiane à l'Exposition de Paris.

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1866.
7nov—1 j au 1er déc

A LOUER.

A partir du 1er octobre, le second étage de la bâtisse située au coin de Commercial Alley et de la rue St-Charles. Il se compose de deux grands et beaux salons ayant chacun vingt pieds de large sur trente pieds de long ; de trois chambres à coucher et cabinets pourvus d'eau.—A louer également, le grenier qui est grand et très convenable pour l'emmagasinage. Le tout conviendrait très bien pour un club ou une résidence, la bâtisse étant située dans une partie centrale, près la rue St-Charles. Pour plus de détails, s'adresser à M. PESANT,
16 nov—1m Rue Carondelet, No 5.

T. C. TWICHELL.

BANQUIER, COURTIER de change, d'or et d'argent, de billets de banque n'ayant pas cours, d'actions, bons, scrip d'assurance et valeurs du gouvernement.

Rue Gravier, No 145, Nile-Orléans.
3 nov—1m

Georges Wailes. Julien Michel

WAILES & MICHEL,

AVOCATS (NOUVELLE-ORLÉANS)
12, Passage de la Bourse.

Exerceront aussi leur profession dans le Quatrième District Judiciaire, à IBERVILLE et à POINTE COUPÉE ainsi que pardevant la Cour Suprême de l'Etat.

Une attention particulière sera donnée aux affaires qui leur seront confiées pour la ville et la campagne.
12 oct—3m

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp, No 54, courtiers de change étranger et de change américain. Ils se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur Merchant's National Bank, de New York, et sur la banque d'Assurance. 15 oct—3m

Souliers ! Souliers ! Souliers

POUR

DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS.

JOHN NORWOOD

Annonce respectueusement à ses amis et au public qu'il est maintenant prêt à remplir tous les ordres, de la ville ou de la campagne, pour les meilleurs SOULIERS de sa manufacture. Il assure ceux qui lui accorderont leur appui que ces ordres seront exécutés de la manière la plus satisfaisante. Il a également en magasin un stock complet d'Articles du Nord, les meilleurs qui se trouvent sur le marché.

Les Artistes du Théâtre acquerront la certitude que sa spécialité de Bottes et de Souliers pour la scène rivalise avec ceux de Paris et de New York. Ils sont invités à s'adresser à l'un ou l'autre de ses magasins.

JOHN NORWOOD,
Rue Baronne, No 9, près Canal,
Et
Au coin des rues Douane et Tremé.

N. B.—M. A. STIEWEL célèbre fabricant de souliers, au No 153 de la rue du Canal, informe respectueusement ses amis que, s'étant retiré du commerce des chaussures, il a vendu son célèbre stock de formes et de mesures à M. John Norwood, qui s'efforcera de mériter leur patronage. 13 nov—1m

---

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

Champagne Moet & Chandon.

ANTOINE OECHS,

73 OLD STREET..............NEW YORK,

Seul agent, aux Etats-Unis et aux Canadas, pour la vente du

SILLERY	de Moet & Chandon, première qualité,	
FLEUR DE SILLERY	do	
VERZENAY	do	
GRAND VIN ANGLAIS	do	très sec,
GRAND VIN IMPERIAL	do	cachet vert.

AYANT accepté la seule agence pour la vente de ces célèbres VINS dans l'Etat de la Louisiane, nous sommes prêts à en fournir au commerce aux prix de l'agence de New York, n'ajoutant que le coût du transport. Nous sollicitons en même temps des ordres d'importation, avec étiquettes et marques, au gré des acheteurs. Ces vins sont bien connus et le commerce peut être assuré que la liste des prix sera strictement suivie dans toutes les circonstances.

G. M. BAYLY & CO.,
nov—6m Rue de la Commune, No 61

Chaussures pour Dames,

No. 25 rue Bourbon, coin Douane.

MADAME ROY, de retour de Paris, invite ses clientes à venir examiner son magnifique stock de chaussures françaises en tous genres, Son nouveau magasin est situé à l'angle des rues Bourbon et Douane, No 25. Elle continue aussi à fabriquer sur commande.
24 nov—1m

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grunewald, 129 rue du Canal, ou aux Boîtes D. D., lock box 112 Post-office. 14 oct—3m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nile-Orléans, 30 octobre 1866.

LES actionnaires de cette Banque sont priés de se présenter, au local de la Banque, le 1er décembre prochain, et pendant trente jours de cette date, à l'effet d'examiner un état des affaires de l'institution et de décider s'il conviendrait d'en réduire le capital.

Par ordre de la Direction,
31 oct—2m—3fpe L. BERNARD, Caissier.

IMPORTATION DIRECTE.

E. FIXARY vient de recevoir de France un assortiment de marchandises sèches, d'articles de fantaisie, de porcelaines, de quincaillerie &c. &c. Il invite ses amis de la ville et de la campagne à venir examiner ces marchandises dont les prix sont avantageux, au magasin de MM. Moore & Hereford 119 rue Commune, entre St-Charles et Camp. 14nov—1m

LOUIS S. TESSON, Nile-Orléans. TESSON SON & CO. St-Louis.

LOUIS S. TESSON & Co.,

BANQUIERS,
rue de la Commune, No 104.

Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.
25 nov—3 m

DEBALLAGE! DEBALLAGE!

C. JAUBERT & CO.,

20..........RUE DE CHARTRES..........20

WHOLESALE DRY GOODS.

FONT appel aux marchands de la ville et de la campagne sur l'immense stock si varié de marchandises étrangères et du pays qu'ils reçoivent dans ce moment et qu'ils offrent à des prix qui défient toute concurrence.
2sep—

J. BOUCHOUX,

Rue St-Pierre 49, entre Chartres et Royale

BALCONS, vérandahs, railings de bureaux, fermetures à clair-voie, tentes, &c.

Réparation de Coffres-forts.

Serrures fines françaises pour magasins et portes d'entrées. Toutes garanties incrochetables. 24 nov—1m

Sabots-Souliers.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Queen of the West, de Bordeaux, un grand assortiment de sabots-souliers, de fantaisie, guêtres en cuir verni et en cuir, en cuir verni et en cuir gras, qu'il vendra au prix réduit.

—Aussi—

De bon vin rouge pour faml le, à son magasin de groceries, No 236 rue Poydras, entre Dryades et Remparts.
20 nov—1 m EUGENE DUCOS.

Modes, Lingerie, Nouveautés.

Mme M. DOINARD,
36 rue Royale.

OFFRE aux dames un choix de chapeaux, tailles, jupons très nouveaux, et sortant des premières maisons de Paris.

En raison de la perte d'une partie de son assortiment dans un récent désastre, elle vendra le solde à bas prix et de liquider cette opération sans délai. 3 nov—1m

Avis aux débitants de cigares.

A. TATOUT,

FABRICANT DE CIGARES,
166..........rue Tremé..........166

AYANT acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires, prévient sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'établir une nouvelle fabrique de cigares, où l'on trouvera les marques les plus renommées et véritable tabac du Connecticut. Ses prix seront comme par le passé, c'est-à-dire très modérés. Il invite ses amis à lui rendre visite avant d'aller ailleurs. 8oct—3m

Vins de Champagne.

LES Soussignés sont les seuls Agents en Louisiane pour la vente des VINS DE CHAMPAGNE de la maison Bouché Fils & Co, de Mareuil sur Ay, tant de ses Carte Blanche, Dry Verzenay. Les ordres pour l'importation directe seront exécutés promptement et à des conditions favorables.

PAUL ADOUE & CO.
17nov—1m 20, rue Toulouse.

Vin de Champagne,

Attendu par Barque PRISCILLA.

50 caisses CHAMPAGNE Carte Blanche, quarts,
50 do do do pintes,
25 do do Dry Verzenay quarts,
25 do do do pintes,
A vendre par les Agents

PAUL ADOUE & CO.
17 nov—1m 20, rue Toulouse.

CONSULTATIONS MEDICALES

DES toutes les maladies chroniques et constitutionnelles, en général ; sur demande par les Docteurs réunis de la Faculté de Paris, ancien lauréat de l'Académie et Médecins Praticiens, possédant des moyens spéciaux et relatifs à ce genre de travail.

Tous les malades que les Docteurs consultants, après examen et délibération, consentiront de traiter, seront certains de guérison, n'importe l'âge des valétudinaires, la nature et l'ancienneté du mal et la gravité des cas.

A l'Office du Dr. Maine, 147, rue St-Pierre, près Remparts.—Les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de midi à une heure.

Sur demande préalable, deux Docteurs se rendront au domicile des malades.

Note.—LES CONSULTATIONS A L'OFFICE SONT GRATUITES. 4nov—1m.3pe.

Leçons de peinture et de dessin.

M. G. DEVELLE annonce qu'il est disposé à donner des leçons de dessin de tout genre d'aquarelle-gouache, et de peinture à l'huile, soit dans les pensionnats, soit dans les familles. S'adresser rue St-Claude, No 195. 18 nov—1m.

T. L. CUNNINGHAM & Co. Nile-Orléans, (Lne) ROBERT MOORE & SON Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,

166....GRAVIER ET 17....UNION,

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, pheminade fer et steamers.

Dépôt de scies, charrues, moulins à mais, &c.

Fourniture de locomotives et de machines pour bateaux. 24 oct—3m

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTE MARVIN & CO. New York, enduits d'alun et plâtre de Paris, garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces Coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent,
142 rue Gravier.

N. B.—On déménage les coffres dans le plus bref délai. 30 sept—6m

Confiserie Française.

M. L. EMILE JOANNET, Confiseur, rue Bourbon, No 123, entre St-Pierre et Toulouse, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il vient d'établir deux succursales de son établissement principal : l'une au marché Français, et l'autre au marché Poydras. Le public trouvera à ces deux endroits les mêmes marchandises et aux mêmes prix qu'à son établissement principal. Il invite le public à se procurer ses CHOCOLATS A LA CREME, ainsi que sa PATE DE FIGUES. Cet article n'a pas encore été fabriqué ici par d'autre confiseur. M. JOANNET offre avec confiance au public sa Pâte de Figues, qu'il fabrique seul à la Nouvelle-Orléans, comme beaucoup supérieure pour la guérison des rhumes et maladies de poitrine aux pâtes de jujubes et guimauve, &c., &c. 21 nov—3m

INSTITUTIONS.

COLLEGE dirigé par M. CARON.
Rue des Remparts 240.

Enseignement : l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances nécessaires et utiles.

Classes du jour de 9 à 4 heures.—De $4 à $10 par mois. Classes du soir entre 6 et 9 heures—$5 par mois. Pensionnat de $25 à $30 par mois. 28 nov

COLLEGE Commercial de Dolbear, coin Camp et Commune, en session continuelle sous d'habiles professeurs. Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou associés dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et des Etats du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le Cours commercial, en l'absence de teneurs de livres, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, ou l'espagnol, séparément. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogues envoyés à qui le désire.
6 nov— RUFUS DOLBEAR, Président.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21 sept—6m

Chimie pratique et analytique.

LE Laboratoire du Département de Médecine de l'Université de l'Etat de la Louisiane sera ouvert, à partir du 15 NOVEMBRE, pour les leçons particulières de Chimie pratique et analytique. — Des essais et des analyses de métaux, charbons, eaux minérales, sols, produits, etc. seront faits avec application de la chimie aux arts.—S'adresser au concierge, à l'Université, rue de la Commune, entre les rues Baronne et Philippa. 15n—1m

TRÈS BAS PRIX.

GARNITURES de Robes, en perles, de tout genre ; BOUTONS-CAMÉE ET BOUTONS EN PERLE, de toutes grandeurs : DENTELLES et CLUNY, 1ère qualité ; MERCERIE, CEINTURES et AGRAFES, PARFUMERIE étrangère, Eau de Cologne de J. M. Farina, Articles de Bureau français et américains.
16 nov—1m MYER PHINEAS, 76 rue du Canal.

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison SMITH & RELF, pour le commerce de charbon.

JOHN E. SMITH,
J. MILTON RELF.

Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier
15 oct—3 m.

Changement de domicile.

LE Dr O. ANFOUX a transporté son domicile au No 209 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne.
8 oct—3m

Grocerie ! Grocerie !

GROCERIES A vendre, pour cause de départ, une jolie grocerie bien achalandée, ayant un faible stock, située rue Ursulines, No 17, près le marché aux légumes.

S'adresser sur les lieux. 27 nov—1m

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus ; d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de la maladie ou des pressentiments de malheurs ; une lassitude générale, l'accablement, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de la lésion organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier ; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immuable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

N'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient commis des excès des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Serve-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, que que anciennes qu'elles soient. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou délabrées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'un des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui découlent naturellement proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans ce but purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille
DE HELMBOLD,

nettoie et préserve le sang, rendant la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre ; et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, afin l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il possède des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà vu.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un galon du sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur "exercice de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraïm McDowell, célèbre médecin et membre du Collège royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collège royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU vendre par toutes les pharmacies.

—Dépôt principal—
Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de
HELMBOLD,
5 févr 594 Broadway, New York

Restaurant St-Louis

DE H. BARTHE,

Rue St-Louis, entre Bourbon et Royale.

Le soussigné a l'honneur d'inviter sa nombreuse clientèle à venir examiner sa nouvelle création

BAOCHE AÉRIENNE,

qui, de l'avis des plus fins connaisseurs et gourmets de la ville, est la vraie et propre représentation de l'inimitable renommée Restaurant St-Louis a activement acquis la renommée. Il profite de cette occasion pour rappeler au public qu'il ne recevra complètement la décoration et le confort de ses salons, et qu'on trouvera d'une manière irréprochable ses soupers et dîners, ainsi qu'à toute heure les plats les plus délicats et leurs familles.

Les commandes pour la ville sont exécutées avec un soin particulier.
31 oct—1m H. BARTHE.

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de famille, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'ils y trouveront toujours les logements avantageusement et leurs familles. 14 novembre—1m

RESTAURANT COSMOPOLITE,

11..........RUE ROYALE..........11

Les soussignés ont fait l'ouverture de leur restaurant samedi, 20 octobre. Ils ont, en plus de beaux et vastes salons, et au deuxième, des chambres garnies pour voyageurs. La cuisine est de premier ordre et les vins de première qualité. Ils espèrent, par leurs soins, mériter la confiance publique. Prix modérés. J. B. BIRON & L. CHAPELAIN.
19 oct— A Propriétaire.

RESTAURANT FRANÇAIS,

73....RUE DE CHARTRES....73

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront dans ce Restaurant les plus grandes facilités. Repas de noces, baptême, &c., &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.
4oct—

DENIS BECHAQ

Annonce à ses amis et au public en général qu'il est maintenant propriétaire du restaurant bien connu des États-Unis, tenu par FRITZ. Il saisit la circonstance de faire ceux qui l'ont connu aux restaurants Galpin, Mme Victor, de sa complaisance et son amabilité, qu'il espère un accueil dans sa nouvelle maison. Ses beaux salons au premier étage sont à la disposition de ceux qui voudraient faire un repas particulier. Il a aussi des chambres garnies pour voyageurs. Tout ce qu'on peut avoir de mieux chez les restaurateurs se trouvera chez lui.

Venez, et nous sommes à même de satisfaire les plus difficiles.

DENIS BECHAQ,
9 nov—1m Successeur de Fritz Huppenbauer.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 25, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 1nov—

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas en été transportés au No 96 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

GEO. W. SQUIRES, secrétaire.
avril—1 fpe

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,
juin— No 37, rue Vieille-Levée.

MALADIES SECRETES

M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter, tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations Plaies, Eczema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, [chez les deux sexes] sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 3 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules, employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et de l'écoulement. E. GAUDOZ
13 oct—3fpe rues Conti et Bourgogne

CHARLES E. FORTIER,

ENCANTEUR,

A transporté son Bureau au

No. 37, PASSAGE DE LA BOURSE,

Près de l'angle de la rue de la Douane.
7 oct

Chaux, "Cape," de Richards.

CETTE CHAUX, bien connue et appréciée, depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre, au dépôt du fabricant, "Stone and Marble Yard," rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
21 sept—3 m NEWTON RICHARDS

B. GRAHAM & CO,

130........RUE GRAVIER........130

Entre les rues Camp et St Charles

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qu'ils arrivent par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à draps, toile à caleçons, chemises de toile et devants de chemises en toile, toile écrue et Bley, ginga fil, toile dito Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, linons Long, linons blancs, linons imprimés, de coton ou drap, draps damas, nappes et serviettes, diapres Huckabuck, écru et dito blanc, coutils, Ducks, Hollands Burlaps, bobinets, mousselines suisses, tape checks, gingas Union et coton, ginghams, ginga, tartan Wiseeys alliances, indiennes rouges, mouchoirs Madras, cotons [illegible]

JUSTE FONTAINE

Courtier,

No 12, rue Royale, entre Canal et Douane

Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et à toujours des fonds disponibles à prêter sur hypothèque. 13juillet—6m

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160..........RUE STE-ANNE..........160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont de genre moderne, en bois de rose, chêne ou noyer, table en marbre ou en ardoises et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. S'adresser à E. RICHARD, Boîte 1719, 26 avril— Bureau de Poste de la Nile Orléans

AGENCE D'IMMIGRATION

54, RUE DE L'UNION,

Nile-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des États voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer dès à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde de la Chine. 21nov—1m

Docteur J. Maringer,

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.

No 67, rue Royale, entre Conti et Bienville,

NOUVELLE-ORLEANS.

Consultations de Midi à 2 heures. 19 oct—3m

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ

LE MALAKOFF

ELLIPTIC DUPLEX.

(OU A DOUBLE RESSORT)

DE J. W. BRADLEY.

Ces MALAKOFFS ne PLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort ; ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi longtemps qu'il faut pour user trois ou quatre Malakoffs ordinaires qui sont mis de côté comme inutiles. Il y a donc économie à les acheter.

CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts tressés ensemble, bord à bord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LÉGER qui ait encore été fait.

Pour les promenades, la maison, l'église, le théâtre les grandes assemblées les wagons de chemin de fer, les voitures, &c., on sont les meilleurs, les plus agréables ; ils joignent la durée et l'économie à cette ÉLÉGANCE DE FORME qui captive tout le monde et qu'il fait de l'ELLIPTIC DUPLEX

Le Malakoff par Excellence

Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne sauraient en trouver d'aussi bons.

A vendre partout.

Manufacturé exclusivement par

WESTS, BRADLEY & CO.

97, Chambers, —79 et 81, Reade streets, New York

AVERTISSEMENT. — On peut faire passer une épingle à TRAVERS le CENTRE de chaque CERCLE du Malakoff DUPLEX, ce qui prouve qu'il y a DEUX RESSORTS tressés ensemble et c'est tout le secret de la FORCE et de la FLEXIBILITE remarquables de ce cercle. Aucun Malakoff à ressorts simples n'offre une pareille combinaison.

L'étamp- à l'encre rouge, savoir : "J. W. BRADLEY'S DUPLEX ELLIPTIC STEEL SPRINGS" se trouve sur la taille de chaque Malakoff. Aucun des autres n'est véritable. 15 nov—3m

Banque du Canal de la Nile-Orléans.

Nile-Orléans, 22 novembre 1866.

L'ÉLECTION Annuelle de sept Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu au local de la Banque, au coin des rues Camp et Gravier, le deuxième Lundi de Décembre prochain (le 10 décembre), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
22 nov—10 d CH. JUMONVILLE, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Nouvelle-Orléans, 17 novembre 1866.

AVIS est donné que conformément à l'article 4 de la charte de la Compagnie, une élection de douze Directeurs, pour l'année, à partir du premier Lundi de février prochain, aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 61 de la rue du Camp, le LUNDI, trois de entre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
18 nov—jq 3 déc THOS ANDERSON, Secrétaire.

Marchandises Sèches en Gros.

Le plus Grand Assortiment, et le Stock à meilleur marché en ville.

La Maison LOEB SIMON & Co.,

86.......... CANAL 86

INFORME sa clientèle française et les marchands en général, qu'elle vendra son stock aux plus bas prix du marché et à des conditions très raisonnables.

M. ALLIBERT, employé autrefois dans la maison North, Duthil & Co, et Geo. Bancho & Co., est maintenant dans notre maison et invite ses amis et son ancienne clientèle à la patronizer.
12 oct—2m

Savon ! Savon ! Savon !

McROBERTS & DICK,

Fabricants de savon,

Fabrique, au coin des rues Liberté et Jackson, Nouvelle-Orléans,

Ont ouvert un dépôt de leur

FABRIQUE DE SAVON STAR,

Au No. 43 de la rue Gravier, coin Nile-Levée

Ils fourniront au

commerce de la ville,

Au plus bas prix du marché, six différentes marques de leurs excellents

Savons de famille,

SAVON STAR, patenté, pressé, SAVON NO 1,
SAVON EXTRA de FAMILLE,
Savon Palm,

Que ne surpassent pas, en qualités détergentes, le savons des fabriques du Nord, de l'Ouest ou du Sud.
4 nov—1m

BON MARCHE ! BON MARCHE !

AU BROWN STORE,

Rue Marais, entre St-Pierre et Orléans.

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin de confections pour hommes, femmes et enfants. Il fait aussi sur commande.

Confection pour hommes à des prix en rapport au temps actuel. On y trouvera aussi des ouvrières couturières pour le confection. Demande d'ouvriers cordonniers pour hommes et femmes, il sera payé les plus hauts gages.

ANDRÉ PADRON,
Brown Store, Rue Marais entre St-Pierre et Orléans.
9nov— 1m

Marchandises sèches,

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.

En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

Ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite 26 oct—3m

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de

C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance, FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, &c.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER,
20 oct—3m No. rue de [illegible]

Confiserie Française.

E. LEVY,

457 .... Rue Dryades 457

Entre Euterpe et Terpsichore,

NOUVELLE-ORLEANS.

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de son nouvel établissement, depuis le 1 du courant. Il sollicite le patronage du public et tous ses efforts tendront à en rendre digne.

Patisseries fines, fruits crystallisés, nougat de Montélimar, liqueurs fines et de toutes qualités.

Salon de crème et de lunch.

Les ordres pour le dehors seront l'objet d'une grande attention et seront remplis aux prix modérés.

Dépôt du chocolat Lupon. 6 nov—1m

PERDU.

LE certificat No 880, pour trois actions de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 juillet 1865, émis au nom de Joseph Lombard.

Avis est donné qu'un nouveau certificat a été demandé.

OCTAVE CALONGNE,
Curateur de la succession de Jos. Lombard, décédé.
16 nov—4 sem—1 f p s

Chas. Hemard.

VENDEUR DE COTON,

RUE GRAVIER No. 194,

NOUVELLE-ORLEANS

Il fait des avances libérales sur les consignations.
3 oct—3 m

La Presse Beater,

POUR LE COTON, LA MOUSSE, LE FOIN, &c.

CETTE incomparable presse dont la force égale celle des meilleures à vapeur et qui économise le prix de la recompression en ville, est ce qu'il y a de mieux au monde pour le planteur au-je fermier.

Elle sera exposée à la grande Foire de la Nile-Orléans

A vendre par THOS BAIRD, rue Ste-Marie, No 127 et par A. F. DEMILT, rue Gravier, No 112.
11 nov—1m

Commission—Exportation—Paris.

JULES MORRIER,

90..........RUE OBERKAMPF..........90

HORLOGERIE, BIJOUTERIE,

correspondant de la maison MONTAGNE & CARLOZ, de la Nouvelle-Orléans.

1er nov—3 m 7 f. p. s.

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses soins—spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise. Mme ALLUARD, guérit également, la gastrite, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, la dysenterie, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tremé, 246, entre Ursulines et Bayou. 16 avril—

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à égrener, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grils ; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitation, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machine pour le sud.
14 sept—6 m LEEDS & CO

J. ESNAULT,

PEINTRE EN BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES.

Vitrerie et Collage de papier.

136..........rue Chartres..........136

Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis. 3 oct—3m

Charles Bienvenu, avocat,

RUE ROYALE, No 86.

M. CHARLES BIENVENU annonce à ses clients et au public qu'il a repris sa profession d'avocat et qu'il est prêt à se charger des affaires qu'on voudra bien lui confier. 24 nov—1m

Changement de Local.

LE Dr A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transporté son cabinet du No 14 de la rue Baronne au No 19 de la rue Baronne, de l'autre côté, au-dessus du magasin de chaussures de J. Bouzille et à côté de l'église des Jésuites. 1loct—3m

$5,000 de récompense.

Nouvelle-Orléans, 17 nov. 1866.

L'ENQUETE légale instituée au sujet de l'origine et de la cause de l'incendie qui a eu lieu dans le magasin occupé par M. Payan, rue du Canal No 72 dans la soirée du 1er courant, ayant établi que le feu avait été mis avec intention par une ou des personnes inconnues, le soussigné offre une récompense de cinq mille piastres pour l'arrestation et la condamnation de l'incendiaire.
18 nov—1 m JOHN YOUENES, Inspecteur des Incendies.

BANQUE D'AMERIQUE

NOUVELLE-ORLEANS, 18 novembre 1866.

L'ELECTION annuelle de treize directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, au coin de la rue du Canal et du Passage de la Bourse, le MERCREDI, 19 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
18 nov—1 m AM FORTIER, Caissier

NOUS sommes prêts à faire des avances libérales sur le coton, le tabac, le bois de charpente et les fournitures navales consignées à nos amis,

MM. FRED HUTH & Co, Liverpool,
" ARCH'D EDMISTON & Co, Liverpool,
" EDMISTON & MITCHELL, Glasgow,
" C. MALCHERS & Co, Brême.

MERRETT, DUNHAM, McKINNELL & Co,
18nov—1 m Rue Carondelet, No 47.

Mulets et Chevaux.

Le soussigné offre à vendre,
300 mulets du Texas, jeunes et de choix,
50 chevaux
actuellement à Bayou Sara.

Aussi 50 des mulets et 7 des chevaux ci-dessus peuvent être vus au No 288 rue Columbus, entre Galvez et Johnson.

Pour plus de détails, s'adresser à
J. B. PREAU,
6 nov—1m Rue de la Douane, No 60.

VENTES JUDICIAIRES.

WILLIAM ROBERTSON vs. HOPKINS & FRERE (Octave Hopkins & Alfred H. Hopkins).

QUATRIEME COUR de District de la Nile-Orléans. No 16,856—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le JEUDI, trois de janvier 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit : [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
3déc—12 21, 23, 3 jan

ISAAC W. CUTRER, GEORGE P. HARRISON leurs Créanciers et les Créanciers de CUTRER et HARRISON, CUTRER, HARRISON & Co, et HARRISON & CUTRER.

QUATRIEME Cour de District de la Nile-Orléans—No 16,777—En vertu d'un ordre de vente rendu le 22 de novembre 1866, et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, huit de décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers susdits, à la vente publique et adjudication de— [illegible]

Cinquante (50) actions du fonds capital de la banque des Marchands [illegible]

Cédées par les dits insolvables à leurs créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
28nov—1, 8 6 8 Shérif de la Paroisse d'Orléans

HOFFMAN & MARKS vs. THEODORE FOHL.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. No 17,845—En vertu d'un ordre de vente [illegible] Neuf caisses et detail de marchandises.

Suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS
24 nov—24,30,3 5 déc. Shérif de la paroisse d'Orléans

Robert Pugh vs. Foley Avery & Co. (Patrick H. Foley, Wm. H. Avery, W. B. Conger & Hanson Kelly, in solido.)

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans — No 2170 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 nov—24 déc 3 11 18

Succession de feu WILLIAM A. REDDINGTON décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans — No 8,829 — En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 novembre 1866, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS
3 nov—17 & déc—8 10 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHRISTY CONSTANT & Co vs HENRY OTTERSEN.

CINQUIEME Cour de District de la Nile-Orléans [illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans
20 nov—3, 6, 10 et 12 déc

J. B. & J. ABRAMS vs A. LOTHROP.

QUATRIEME COUR de District de la Nile-Orléans [illegible]

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
30 nov—3,6 7 et 11 déc

PETER McOINTY vs LA GOELETTE GEORGE HENRY, le capitaine et ses propriétaires.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 12 741 [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS
1er déc—2, 5 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE PURVES vs la veuve MARIA SMITH

COUR du Deuxième District Judiciaire de la paroisse de Plaquemines. No 790 [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
24 nov—24,3,11,20, 25déc

La Dame LUCY MARSHALL McKNIGHT vs JOHN C. GOODRICH

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nile-Orléans [illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
1er déc—1, 10, 17, 24—janv 2

Newton Richards vs. Robert Little.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans No 17,155—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI dix de décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
28 nov—1,4,7,10 déc

JOHN GIBNEY vs le bateau à vapeur DELTA

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,849—En vertu d'un ordre de vente rendu le 27 de novembre 1866 [illegible]

Saisi provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
28nov—1, 4, 7, 10 déc

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Emile La Sère.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 21,901—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, huit de décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
8 nov—15 22—déc 1 8

AVIS JUDICIAIRES.

Charles Lecarpentier vs [illegible] O'Rourke

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

HARRY T. HAYS

[illegible]

P. R. O'RORKE, Greffier.

LEON VON ZINKEN,

ENCANTEUR ET AGENT GENERAL,

Bureau, rue Gravier, 166.

Se charge de la vente de meubles, de cargaisons de coton et de toute espèce de marchandises au dehors.

Les prix ... et la vente de propriétés foncières sont l'objet d'une attention spéciale. [illegible]

Les prix sont modérés 14 nov—1m

J. A. BLAFFER & Co

(Successeurs de Wm. MASSEY.)

Seuls agents pour la vente de

XX DRAUGHT ALE.

Ale en barils, demi-barils et bouteilles de MASSEY, HUSTON & Co.

Ils reçoivent un nouvel approvisionnement par chaque arrivage de Philadelphie et de New York.

Les marchands, les buvettes, les hôtels, les clubs et les familles sont approvisionnés, au plus bas prix de cet excellent Ale en barils, en demi-barils et en bouteille.

Des conditions avantageuses, pour l'ale en baril, sont offertes aux personnes qui mettent en bouteille.

La maison sollicite les ordres de la campagne, elle les remplira promptement

ETABLISSEMENT POUR LA MISE EN BOUTEILLES

Nos. 26, 28 et 30 de la rue Bienville.

DEPOT POUR LA VENTE EN GROS

No 52 de la rue Nouvelle-Levée.
8 nov—3m

TORMEY & HAWKSWORTH,

COURTIERS DE DOUANE,

ET AGENTS POUR LES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

W. HAWKSWORTH, Notaire public. Passage de la Bourse, No 56.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MONTGOMERY & BRO.

Vente Importante—Aux Planteurs cotonniers, Fermiers et Presseurs de mousse,

Presses Harris Beater, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.

R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi 5 décembre à midi, dans la cour No 2 de la Presse à coton des Planteurs au coin des rues Annunciation et Richard [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des États-Unis.

Meubles—Meubles—Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mardi, 4 décembre à 10 heures, à leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encan.

IL sera vendu mardi [illegible] aux écuries de P. [illegible]

Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

—Aussi—

Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, &c.

Conditions—comptant en billets du Trésor des États-Unis. 2 déc

PAR J. P. BOISSEAU.

Barge modèle à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu LUNDI [illegible] une barge modèle [illegible]

Conditions—comptant.

VENTES DE CONSTABLE.

Mme M. A. KERR, contre HENRY PENNYMAN.

BUREAU du Constable de la Cour du Sixième Juge de Paix [illegible]

C. [illegible], député constable
30 nov—20 nov—4 déc

No 5,583—Mme Williamson contre Rekemeier

COUR du Premier Juge de Paix [illegible]

JOHN MARKS W. [illegible]

PAR GABRIEL LEAUMONT

Sans aucune réserve.

Vente pour clore diverses consignations.

Grand assortiment d'Etoffes pour robes.

—AUSSI—

Marchandises américaines et étrangères, Couvertures en mérinos, Couvertures grises et bleues.

Par GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 69 Chartres.

LUNDI 3 courant à 10 heures du matin, il sera vendu :

[illegible]

—AUSSI—

[illegible] Couvertures grises et bleues.

—AUSSI—

[illegible] 2 déc

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

[illegible]

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

GARDNER SMITH, encanteur.

[illegible]

PAR LEON VON ZINKEN.

Terrain de prix et amélioré, dans le Troisième District—Vente à l'encan.

PAR LEON VON ZINKEN, Encanteur.

Bureau rue Gravier, No. 166.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

VACHES.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Succession de Joseph Lombard—No 27,177.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

[illegible] 3 déc. 8, 14.

VACHERIE

Vente pour Cause de Liquidation.

PAR S. GUINAULT, encanteur,

Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

[illegible]

Succession de Mme Jean Conlon.

PAR S. GUINAULT, encanteur.

[illegible] 30 nov—déc 5 11

SUCCESSION DE EDMOND FREMONT.

LOUIS JULES FREMONT vs. ELIZA FREMONT, épouse de Adam Gasser Jr. et autres pour un partage, No 2,898.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises Sèches Etrangères et Américaines, &c., &c.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZEENICKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 38.

LUNDI 3 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu :

[illegible]

—Egalement, à 1 heure—

[illegible]

Conditions à la vente. 2 déc

Vente à Crédit.

Grande vente à crédit, sans réserve, de marchandises sèches, articles de fantaisie, draps et casimir, mantelets et manteaux, jupons et caleçons, cravates, valises, sacs de voyage, chapeaux et aussi un coffre-fort, etc., etc.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. ZEENICKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 38.

VENDREDI 7 décembre à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

2000 Manteaux, Basques, Basquines et Châles Fantaisie.

PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, encanteur.

MARDI 4 courant, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, aux Nos 45 et 47 rue Vieille Levée.

2000 Manteaux, Basques, Basquines et Châles Fantaisie, pour dames, comprenant un magnifique assortiment, qui mérite l'attention des acheteurs.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 2 déc

VENTE SANS RESERVE.

Grande vente de Marchandises Sèches étrangères et américaines.

PAR E. ROGER & Co.,
O. DEJAN, encanteur.

MARDI, 4 décembre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

[illegible]

—Aussi—

500 lots [illegible]

Conditions à la vente.

Les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 2 déc

PAR A. FEIBER.

GRANDE VENTE IMPORTANTE DE Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, coutellerie, etc., etc., à l'encan.

PAR A. FEIBER
H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, lundi 3 décembre, à 10 heures, dans leur salle d'encan au No 40 de la rue de Chartres [illegible]

Conditions [illegible] 2 déc

PAR E. M. JACOBS.

Succession de Johanna Firmer, alias Brown, —Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 28,848.

PAR E. M. JACOBS, encanteur,

IL sera vendu mardi 4 décembre 1866, à 11 heures [illegible]

Un assortiment général de meubles.

Conditions—Comptant. 3 déc

PAR D. E. MORPHY.

Sardines. Sardines.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu mardi, 4 décembre 1866, à 11 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, au magasin No. 6 de la rue des Magasins.

[illegible] caisses, demi boîtes, sardines.

Conditions—Comptant. 2 déc—3

1000 caisses Ale, Porter et Cidre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu mardi 4 décembre à 11 heures et demie du matin, au magasin No 63 de la rue des Magasins—

342 caisses Ale Falkirk, grandes et demi bouteilles.
[illegible] de London Porter do do
64 do Cidre champagne do do

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 2 déc—3

PAR FORSTALL & SPEAR.

Marchandises sèches ! Marchandises sèches !

PAR FORSTALL & SPEAR,

PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,

Salle de vente, No 36, rue Bienville.

MARDI, 4 courant, à 10 heures il sera vendu à leur salle d'encan, 36 rue Bienville [illegible]

Conditions à la vente 3 déc

PAR O. VALETON.

Huile d'olive, Prunes sèches, Graines de lin et dito d'oiseaux, Pâte de jujube, Bouchons, Ciment.

PAR O. VALETON, Encanteur.

MARDI, 4 décembre, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 45 rue Tchoupitoulas :

[illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor. 2 déc

VENTE A L'ENCAN

de 500 Bêtes à Cornes.

IL sera vendu à l'encan,

LUNDI, 10 DECEMBRE, à midi,

Au Stock Landing, à Jefferson City

500 bêtes à cornes,

comprenant bœufs, vaches à lait, bêtes de deux à d'un an.

Conditions—Comptant. 23 nov

PAR G. DE FERIET.

Maison en briques, à étage, située rue Moreau (aujourd'hui Chartres), près Esplanade.

Vente pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

JEUDI, le 6 décembre 1866 à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

UN TERRAIN dans le 3ème District [illegible]

L'habitation bien connue de feu Furcy Verret située dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, près de Brooklyn, tout près du chemin de fer des Opelousas, des maisons à étage, situées rue Pierre, près de la rue Verret. — Egalement des actions, scrips, &c. &c.

SUCCESSION DE FURCY VERRET.

No 18,857

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Bureau, No. 42, rue Royale.

MARDI, 18 décembre 1866 à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles de Canal et Douane, il sera vendu, à l'encan public, ce qui suit :—

—*Propriétés Foncières.*—

1o—Une terre ou habitation située en la Paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve Mississippi, près Brooklyn, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus [illegible]

—Actions—

Douze actions de cent piastres chacune du fonds capital de la banque de l'Etat de la Louisiane.

Trente-trois actions du fonds capital du "Levee Steam Cotton Press Co."

—Scrips—

Certificat No — pour 1858 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands pour $40

"	"	pour 1860	"	"	30
"	"	1861	"	"	40
"	"	1862	"	"	40
"	"	1863	"	"	40
"	"	1864	"	"	40
"	"	1865	"	"	40
"	"	1866	"	"	40

CONDITIONS comme suit : L'acquéreur de l'habitation s'obligera de payer trois ans après la date de l'adjudication [illegible]

Groves & Church,

Rue Poydras No 144.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, [illegible]

Le Docteur ORI

Médecin Homœopathe de [illegible]